

Son épouse, Rosette **Anthoine Bühler**;  
Ses enfants André et sa compagne Barbara, Catherine et sa fille Justine;  
Son frère René **Anthoine**, à Renan, et ses enfants;  
Patrick et Dominique **Anthoine**, leur fils Mathieu, au Locle;  
Anick et Philippe **Farfarana-Anthoine** et leurs enfants;  
Aurélie, Antoine, Alexandre, à Paris;  
ainsi que les familles d'Aadorf, Thun, parentes, alliées et amies,  
ont le profond chagrin de vous faire part du décès subit de

## **Monsieur Roland ANTHOINE**

survenu le 19 juin 2011, dans sa 79<sup>e</sup> année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 juin, à 14 heures, en la chapelle de Saint-Georges, où le corps repose.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez adresser un don pour l'association Vivre avec le 3<sup>e</sup> âge, Ccp 17-203005-4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.